

La mise en conformité des machines

Objectifs

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection,
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre,
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables.

Points clés de la formation

- La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection
 - ✓ Les notions de mise sur le marché (vente, prêt, location, etc...) et de mise en service
 - ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs (concepteur, fabricant, propriétaire, utilisateur)
 - ✓ Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique (la notice d'instruction, ...)
 - ✓ Les procédures de certification et les organismes de contrôle
 - ✓ Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges
- L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection
 - ✓ Le maintien en état de conformité
 - ✓ La modification d'un équipement de travail
 - ✓ Les mesures d'organisation et d'utilisation
 - ✓ Les prescriptions pour le matériel existant

NB : lors d'une formation en intra entreprise une mise en œuvre sur le terrain peut être organisée avec une observation de machines :

- ✓ Utilisation d'une méthode de diagnostic (travail en groupe)
- ✓ Traitement des données par groupe :
 - Dépouillement et traitement des données
 - Réflexion sur la validité des résultats
 - Critères de priorité des actions proposées
 - Débat avec les autres groupes